

permettre de garder la parole quelques minutes de plus. Souhaitons que j'ai ajouté quelque chose au débat.

M. C. E. JOHNSTON (Bow-River): J'ai quelques observations à formuler. Ayant déjà abordé cette question en une autre occasion, j'avais l'intention d'attendre, pour la traiter de nouveau, le moment de l'examen des articles du projet de loi. L'adjoint parlementaire a déclaré, au cours de ses observations, que la situation était exceptionnellement bonne dans notre pays, au point de vue du logement.

M. McILRAITH: Non, il ne s'agissait pas de la situation au point de vue du logement.

M. JOHNSTON: Faudrait-il dire au point de vue de la construction d'habitations?

M. McILRAITH: Oui, comparativement à la situation qui existe dans d'autres pays.

M. JOHNSTON: Cette question présente un autre aspect. L'adjoint parlementaire a eu raison de dire qu'un progrès notable avait été réalisé dans la construction de maisons, mais je suis de ceux qui croient fermement que mieux vaut construire une bonne habitation que deux défectueuses. C'est ce que j'ai déclaré à maintes reprises. Les maisons construites au cours des quelques premières années de l'exécution de ce programme étaient bien piètres.

Après que deux ou trois ans se fussent écoulés et qu'on eût pu se rendre compte du genre d'habitations qui étaient construites, j'ai signalé au Gouvernement, avec force détails, l'état des habitations qui avait été construites à Hull et que j'avais moi-même examinées. Je crois avoir été le premier en cette enceinte à critiquer les travaux de construction effectués dans l'Ouest surtout et plus particulièrement à Calgary. Je me souviens que le ministre avait alors déclaré faux les faits que j'avais exposés. Or l'adjoint parlementaire sait qu'on a dû affecter des millions de dollars à la réparation d'habitations classifiées comme maisons neuves.

Le très hon. M. HOWE: L'honorable député discute-t-il le programme visé par le présent projet de loi?

M. JOHNSTON: Pas précisément. Je traite la question du logement en général.

Le très hon. M. HOWE: L'honorable député devrait l'expliquer clairement.

M. JOHNSTON: Je conviens que mes remarques ne se rattachent pas directement à la mesure à l'étude, mais on me signale qu'elles se rapportent au sujet en délibération tout autant que les observations qu'a formulées l'adjoint parlementaire.

[M. McIlraith.]

M. MacINNIS: Elles ne s'y rattachent donc que d'assez loin.

M. JOHNSTON: Le ministre de la Reconstruction, profitant de l'expérience que lui ont valu les habitations construites jusqu'ici, devrait donc porter une attention particulière aux maisons que l'on construit maintenant. Me rapprochant davantage du sujet de la question du ministre, j'appelle son attention sur le genre d'habitations que la *Wartime Housing* a construites l'an dernier. J'ai visité certaines maisons bâties à Calgary le long de la voie ferrée. A ce moment-là, j'étais d'avis que le mode de préfabrication suivi pour la construction de ces habitations ne devait pas être adopté dans le programme de logement. Je suis maintenant convaincu que ce genre d'habitation ne durera pas. A mon sens, maintenant que grâce au changement apporté un particulier peut surveiller davantage la construction de sa maison, nous aurons de meilleures habitations. Je n'ai jamais cru que la production massive est capable de construire le meilleur genre d'habitation. A mon point de vue, on ne peut construire des pans de maisons, les transporter par camion, les dresser, les assujétir en place avec des clous et avoir ainsi une construction aussi solide que lorsqu'on construit sur le chantier, de la cave jusqu'au faite.

Le très hon. M. HOWE: L'honorable député de Lethbridge (M. Blackmore) a préconisé ce genre de maisons.

M. JOHNSTON: Je n'y puis rien, car il exprimait une opinion personnelle.

Le très hon. M. HOWE: Il faudra que votre parti s'entende.

M. JOHNSTON: Je parle du genre d'habitations que construit le Gouvernement. L'honorable député de Lethbridge parlait du genre de maisons qu'on devrait construire. Ce sont là deux questions différentes. La faute en est au Gouvernement qui n'avait pas suffisamment d'inspecteurs compétents. Or, selon le nouveau programme que propose le ministre, les mêmes inspecteurs, dans bien des cas, vont encore, sous l'empire du présent bill, surveiller la construction. A moins de changement dans la surveillance et l'inspection, je suis certain que les habitations qu'on va construire ne répondront pas aux normes requises.

L'adjoint parlementaire nous a dit de ne pas établir de comparaison entre la situation au Canada et celle qui existe en Grande-Bretagne. C'est parfaitement juste. Les deux ne sont pas du tout comparables. Là-bas, les matériaux sont difficiles à obtenir et la main-